# Réunion ordinaire Vendredi 28 mars 2014

L'an deux mille quatorze, le vendredi 28 mars, à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Darcy Jean-Claude, Maire. Présents: M. DARCY MMES et MM MORIN GAMBÉ DENAUW DESAUNAY PIAT P. PIATJC PETIT JOSSEAUX VAN HOUTEGHEM D'HEYGERE

Absents excusés :

Absents:

#### **ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

DÉPARTEMENT OISE ARRONDISSEMENT COMPLEGNE Effectif légal du conseil municipal Nombre de conseillers en exercice

-1-Communes de moins de 1 000 habitants

Élection du maire et des

adjoints

BAUGY PROCÈS-VERBAL

COMMUNE:

# DE L'ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit du mois de mars à 20 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de BAUGY

Étajent présente les conseillers municipaux sujuants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case)

Zidioni prosento los concelhori	s manapaax sarvanto (maiquoi 100 110	an or pronont a un concenior par caso).
GAMBE Veromance	PIAT Kan Christophe	CHAMPION of D'HEYCERE THOUGHEN
DENAUW Mighel	PETIT Frederic	1 1/
DESMINAY Stephane	HORIN Franchise	
DARCY Jean Gantle	JOSSEAUX Jerome	
PIAT Patrick	VAN HOUTE CHEM Tuberic	
Absents 1 :		
1. Installation des conseillers muni	cipaux 2	
application de l'article L. 2122-17 du (présents et absents) installés dans le	u CGCT), qui a déclaré les membres eurs fonctions.	e DARCY, maire (ou remplaçant en s du conseil municipal cités ci-dessus a été désigné(e) en qualité de

#### 2. Élection du maire

#### 2.1. Présidence de l'assemblée

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Il a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

#### 2.2. Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs au moins : M ... P. HEYGERE ... P.IN.T. P. ... IZONN F ... CAH BE ... CANDON ... PESAUNTAY ... POSSETAUR, WAN HONTER HEH , PINT JC , PETIT

#### 2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposée lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Préciser s'ils sont excusés.
 Ce paragraphe n'est pas rempli lorsque l'élection du maire et des adjoints a lieu en cours de mandature.
 Majorité des membres en exercice du conseil municipal ou nouvelle convocation sans condition de quorum

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

2.4. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] : e. Majorité absolue 4		0 1 1 10 6
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SU	UFFRAGES OBTENUS
Direcy jean-claudo	En chiffres	En toutes lettres
2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) . c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
2.6. Résultats du troisième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) . c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. £. 66 du code électofal) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SU	JFFRAGES OBTENUS
	En chiffres	En toutes lettres
2.7. Proclamation de l'élection du maire  M. DARCY Commediatement installé(e).	a éte	é proclamé(e) maire et a été

<sup>4</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la 4 La nagorite ausune est égale, si re nombre de surrages exprimes est p motité du nombre pair immédiatement supérieur. 5 Ne pas remplir les 2,5 et 2,6 si l'élection a été acquise au premier tour. 6 Ne pas remplir le 2,6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

Sous la présidence de M. D.A.C	ités que le main 122-1 et L. 212 adjoints corresp a rappelé qu'e	e (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2-2 du CGCT, la commune doit pondant à 30% de l'effectif légal en application des délibérations		
3.1. Élection du premier adjoint				
3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin				
<ul> <li>a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote ;</li> <li>b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .</li> <li>c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)</li> <li>d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]</li> <li>e. Majorité absolue 4</li> </ul>		11 0 10		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE S	SUFFRAGES OBTENUS		
MORIN Françoise	En chiffres	En toutes lettres		
3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) . c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4				
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE S	SUFFRAGES OBTENUS		
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres		
3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin  a. Nombre de conseillers présents à l'appei n'ayant pas pris part au vote :  b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .  c. Nombre de suffrages déclarés nuis par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .  d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]  e. Majorité absolue 4				
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE S	SUFFRAGES OBTENUS		
Coars i ordic appraistique)	En chiffres	En toutes lettres		
3.1.4. Proclamation de l'élection du premier adjoint	l			
M we To run. immédiatement installé(e).	a été	proclamé(e) premier adjoint et		

3. Élection des adjoints

<sup>7</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour. 8 Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.2.	Élection	du	deuxième	adjoint

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	***************************************	10
e. Majorité absolue 4		6
	r	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique).	NOMBRE DE S	UFFRAGES OBTENUS
Nue GAMBE Verovique	En chiffres	En toutes lettres
	10	Di Po
	<u> </u>	
3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)		
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4	<del></del>	
<b>y</b>	7	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE S	UFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
/		
3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :		
b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .	<u>,/</u>	
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. £. 66 du code électoral)	<del>/</del>	
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4	/ <del></del>	
	· · · · · ·	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS		
	NOMBRE DE S	UFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE S	UFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
(dans l'ordre alphabétique)  3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint	En chiffres	En toutes lettres
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint  M. GATIBE Veronique et immédiatement installé(e).	En chiffres	En toutes lettres
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint  M. ATTEL Veronique et immédiatement installé(e).  3.3. Élection du troisième adjoint	En chiffres	En toutes lettres
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint  M. GATIBE Veronique et immédiatement installé(e).	En chiffres	En toutes lettres
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint  M. A. T.D.E. Veronique et immédiatement installé(e).  3.3. Élection du troisième adjoint  3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	En chiffres	En toutes lettres
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint  M. A.T.D.E. Verova que et immédiatement installé(e).  3.3. Élection du troisième adjoint  3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées)	En chiffres	En toutes lettres
3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième adjoint  M. A. T.D.E. Veronique et immédiatement installé(e).  3.3. Élection du troisième adjoint  3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin  a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	En chiffres	En toutes lettres

9 Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour. 10 Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
	<u> </u>	
3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)		
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4	, e	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SU	JFFRAGES OBTENUS
	En chiffres	En toutes lettres
(		
3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin		
<ul><li>a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :</li><li>b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .</li></ul>		
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	/ <u> </u>	
d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4		
	,	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SU	JFFRAGES OBTENUS
	NOMBRE DE SU	JFFRAGES OBTENUS  En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS		
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M immédiatement installé(e).	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M immédiatement installé(e).  3.4. Élection du quatrième adjoint 3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) . c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres  a été p	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres  a été p	En toutes lettres
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres  proclamé(e) troisième adjoint et
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)  3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième adjoint  M	En chiffres	En toutes lettres  proclamé(e) troisième adjoint et

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour. 12 Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin		
<ul> <li>a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :</li> <li>b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .</li> <li>c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)</li> <li>d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]</li> <li>e. Majorité absolue 4</li> </ul>	<u> </u>	
INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SU	JFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin		
a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : b. Nombre de votants (enveloppes déposées) . c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) d. Nombre de suffrages exprimés [b - c] e. Majorité absolue 4  INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS	ALAMADE DE SI	JFFRAGES OBTENUS
(dans l'ordre alphabétique)	En chiffres	En toutes lettres
5. Clôture du procès-verbal  Le présent procès-verbal, dressé et clos, heures, heures, heures, signé par le maire (ou son remplaçant), le conseiller municipal le p	en double exen	
La maire (au can remalacent)	luo âná	l o operátoiro
Le maire (ou son remplaçant),  Le conseiller municipal le p	ius age,	Le secrétaire,
Les assesseurs,		
13 Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.  14 Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.	(hu)	J. Contouther
15 Si les observations et réclamations sont trop longues pour être consignées dans cet espace, elles so du bureau, qui est jointe au procès-verbal. Mention de cette annexion est faite au bas du paragraphe « Observations et ré 16 Le premier exemplaire du procès-verbal est conservé au secrétariat de la mairie avec un exemplaire transmis, avec toutes les autres pièces annexées, au représentant de l'État.	clamations ».	

6

OBJET: Élection des représentants du Conseil municipal au CCAS et désignation des membres extérieurs.

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal a élu les Délégués communaux suivants :

Représentants du Conseil :

MMES et MM: DARCY GAMBÉ DENAUW PIAT P.

Et nommé les membres extérieurs suivants :

MMES et MM: DESAINT N. GOMEZ N. LABOUREUR C. MITTELETTE M.

QUETTE G.

# **DÉLIBÉRATION N°2014\_007**

# **OBJET:** Désignation des délégués au **SIAVA**

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal désigne les Délégués communaux suivants :

Délégués titulaires : MME. LEGOUX M.PIAT JC

Délégués suppléants : MM. DARCY DESAUNAY

**DÉLIBÉRATION N°2014\_008** 

# **OBJET:** Désignation des délégués au SIRS MONCHY BAUGY BRAISNES

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal désigne les Délégués communaux suivants :

Délégués titulaires : MMES. MORIN GAMBÉ, d'HEYGERE.

# **DÉLIBÉRATION N°2014\_009**

<u>OBJET:</u> Désignation des délégués au syndicat intercommunal Monchy Baugy de la Plaine de Jeux

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal désigne les Délégués communaux suivants :

Délégués titulaires : MM. PIAT J-C. DESAUNAY S PETIT F

# OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUX ASSEMBLEES GENERALES ET SPECIALES DE L'ADTO AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE L'ADTO

#### Le Conseil Municipal

VU les articles L. 1524-5 et L.1524-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article L.1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

#### Après en avoir délibéré,

- désigne Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire comme représentant(e) aux Assemblées Générales et Spéciales des actionnaires minoritaires de la Société ADTO
  - accepte l'augmentation du capital social de la société
  - renonce au droit préférentiel de souscription au profit du Conseil Général de l'Oise

Les crédits correspondants figurent au budget de l'exercice.

# **DÉLIBÉRATION N°2014\_011**

**OBJET:** Désignation des délégués à la commission permanente d'Appel d'Offres.

En prévision des travaux à réaliser sur le territoire de la commune de BAUGY, le Conseil Municipal désigne les Délégués communaux suivants pour constituer la **Commission** d'Appel d'Offres :

Président: M. DARCY JC

Titulaires: Mme MORIN Mme GAMBÉ

Suppléants : M. PIAT JC M. VAN HOUTEGHEM

# **DÉLIBÉRATION N°2014 012**

# <u>OBJET</u>: Désignation des délégués au **SIVOM** d'adduction d'eau et d'assainissement de MONCHY-HUMIERES

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal désigne les Délégués communaux suivants :

Délégués titulaires : MMES.et MM DARCY MORIN GAMBÉ PIAT P. VAN

**HOUTEGHEM** 

# OBJET: Désignation des délégués au SIVOM de RESSONS SUR MATZ

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal

désigne les Délégués communaux suivants :

Délégués titulaires : MMES MORIN GAMBÉ

Délégués suppléants : M. DARCY Mme d'HEYGERE

# **DÉLIBÉRATION N°2014 014**

### OBJET: Désignation des délégués aux Commissions Communales

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal désigne les Délégués communaux suivants :

#### **Commission de Finances:**

MMES et MM DARCY MORIN PIAT P PIAT JC

#### Commission des Fêtes

MMES et MM DARCY GAMBÉ DENAUW PETIT VAN HOUTEGHEM

### Commission du Cimetière et de L'EGLISE:

MMES et MM DARCY MORIN NICOLLE DENAUW LEGOUX

#### Commission voirie:

MM DARCY DENAUW PIAT P PETIT

#### **Commission des Travaux:**

MM MME DARCY GAMBÉ DENAUW PIAT P. MORIN Francis

# Commission Éclairage Public :

MM DENAUW DESAUNAY

#### Agent entretien:

MM MORIN GAMBÉ DENAUW

#### **Commission du Marais:**

MM DARCY DENAUW PIAT P PIAT JC

### Commission d'Urbanisme :

MM DARCY MORIN GAMBÉ PIAT P. PETIT JOSSEAUX VAN HOUTEGHEM

#### **Commission Bulletin Municipal**

MMES et MM d'HEYGERE JOSSEAUX VAN HOUTEGHEM MORIN

# OBJET: Élection des représentants du Conseil municipal au Syndicat des Energies de la zone Est de l'Oise SEZEO

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, le Conseil Municipal a élu les Délégués communaux suivants :

Représentants du Conseil :

Monsieur le Maire : DARCY Jean-Claude

Deux titulaires : MORIN JOSSEAUX Un suppléant : VAN HOUTEGHEM